

**COMMUNE DE SEPMES****Place de l'Église**

37800

Tél. : 02 47 65 44 66

Fax : 02 47 65 59 14

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**N° 2024-04-04**

L'an deux mille vingt-quatre, le douze mars, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de SEPMES se sont réunis en séance ordinaire sous la présidence de Mme Régine REZEAU, Maire

Etaient Présents : Mme REZEAU Régine, Maire  
M.DAGUET Alain, M. BASECQ Samuel, Adjoint,  
M.BARILLET Gaby, Mme BILLY Justine, M.CHOLLET Yohan, M.LABARRE Thomas,  
M.RAGUIN Charles, Mme REZEAU Cindy, Mme VERNAT Virginie

Arrivée de M. CHOLLET Yohan à 20h35

Arrivée de M.BARILLET Gaby à 20h51

Absents:

Mme CATHELIN Dominique, Conseillère déléguée ayant donné procuration à M.DAGUET Alain, Adjoint.

M.DENIS Jason ayant donné procuration à Mme REZEAU Régine, Maire

Nombre de membres en exercice : ... 12  
Nombre de présents : ..... 10  
Nombre de votants : ..... 12

Mme Justine BILLY a été désignée comme secrétaire de séance.

*Date de convocation : 29 février 2024*

**OBJET : VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

VU les dossiers déposés par les associations sollicitant une aide de la municipalité.  
Madame le Maire propose de statuer sur les montants à attribuer aux associations

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité

**DÉCIDE** d'attribuer aux associations, les subventions suivantes :

ACIVEM	400 €
APE RPI ESVES ET MANSE	dossier à compléter
CANTINE SCOLAIRE CAEM	300 €
COOPÉRATIVE SCOLAIRE	429 €
SEPTIMUS	900 €
USEP	234 €
TOUS EN CŒUR POUR LE PATRIMOINE	400 €
FNATH	50 €
CROIX ROUGE	100 €
SOUVENIR FRANÇAIS	50 €

*DIT* que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2024

**LE SECRETAIRE DE SÉANCE**  
**Justine BILLY**

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte qui a été transmis en Sous-préfecture le 21 mars 2024 et publié le 21 mars 2024

À SEPMEs, 21 mars 2024  
Le Maire,



**POUR EXTRAIT CONFORME,**  
**LE MAIRE**  
**Régine REZEAU**